

1555

8 juin (1555).

Madame Jay au matin receu deux
 pargues de v^{re} Mat^e de quoy l'un concerne
 l'obligation que les estats de Brabant ont
 accordé laquelle v^{re} Mat^e m'a amonné
 me commandat par ces tres de signer
 la ch^e obligation ce que Jay fait l'ayustant
 voloir commander aux abbes et nobles qui
 ne se sont trouue presens le signer aussi
 l'autre pargue Madame qui toucher les
 vi^e chevaulx ay mcontinent de peche un
 homme expres pour les aduertir du tout
 et plasse quil a pleu a v^{re} Mat^e choisir
 et quant au vurtgele Je pens Madame
 que lon ne pourra traiter avec lesch gens
 de chevaulx avant la moⁿistre pour ce qui
 ne sont rassamble et qui sont maintenant emyeché
 de ce faire prest si es que Je aduerti a
 mon commis quil leur donne a entendre si

Si peult le contenu des tres de v^{re}
M^{te} a laquelle advertiray le tout quant
Je s^{er}ay en responce de mes^{es} commis
Auant Madame me recommande
tr^{es} humblement a la bonne grace de v^{re}
prieray le createur luy donner en prosperite
bonne vie et longe de Buren ce viii
de Juing

De v^{re} M^{te}
tr^{es} humble et tresob^{er}sant seruit^{eur}

Guille de wassca

A la Royne

